

# REUNION DIRECTEURS

## Juin 2017

- Circulaire de rentrée
- Quelques éléments pour la rentrée 2017
- **PPCR - Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations**
- Le portail PIA

# Circulaire de rentrée (BO N° du 9 mars 2017) → les points forts

- Mise en œuvre du PPCR,
- La scolarisation des enfants de moins de trois ans sera amplifiée, notamment dans les secteurs ruraux ou de montagne isolés,
- L'action des RASED sera soutenue,
- Les APC seront proposés aux élèves en difficulté pour que les enseignants apportent un accompagnement différencié,
- LSU mis en place dans tous les établissements publics et privés sous contrat du CP à la 3<sup>ème</sup>,
- Amélioration du remplacement,
- Enseigner plus explicitement,
- Parcours Éducatif de Santé, Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, Parcours Citoyen (circulaire 2016-092 du 20 juin 2016)
- Éducation au Développement Durable,
- Parcours M@gistère sur le harcèlement,
- Laïcité et enseignement laïque des faits religieux,
- Espace parents et « mallette des parents » pour améliorer le dialogue.
- L'amélioration des compétences des élèves en langue vivante reste une priorité (poursuite des dispositifs bi-langue au collège),
- Accompagnement renforcé des néo-titulaires,
- Au moins la moitié des 18 heures d'animation pédagogique sera consacrée aux mathématiques pour les enseignants de CM1 et CM2,

# Quelques éléments pour la rentrée 2017

- **Jour de la pré-rentrée : 1<sup>er</sup> septembre 2017**
- **Date de la réunion de rentrée :**  
**lundi 18 septembre de 17h15 à 19h15**  
**Ecole élémentaire de Challes Les Eaux**
- **Comment travailler avec un TRS ?**
- **Décharges sur les écoles de moins de 4 classes**
- **Présence des enseignants dans leur école en dehors du temps scolaire**

# Quelques éléments pour la rentrée 2017

- **ONDE :**  
dupliquer la structure des écoles, créer, radier, répartir les élèves et éditer des listes, opération à réaliser avant le 7 juillet 2017
- **La place des parents d'élèves à l'école**
- **Le bilan de l'ancien projet d'école :**  
Saisir le bilan avant de partir en vacances
- **Création du nouveau projet d'école :**  
Nouveau portfolio  
Un premier jet avant les vacances de Toussaint  
Un projet terminé au plus tard début décembre.

# Quelques éléments pour la rentrée 2017

- **Comment remplir le document de synthèse école ?**

[..\2017 2018\Situation de rentrée 2017 2018\Document vierge.xls](#)

- **Les rythmes scolaires**
- **Sur quelle adresse m'écrire ou me transmettre des documents ?**
- **La lettre du lundi**

# Quelques éléments pour la rentrée 2017

- **ASTEP**
- **Le plan des animations pédagogiques**
  - Les animations obligatoires
  - Les animations optionnelles
    - ✓ Le harcèlement,
    - ✓ Les relations école/familles
    - ✓ Précisions sur le défi techno

# Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations

1. Accompagnement des enseignants,
2. Rendez-vous de carrière,
3. Compte rendu d'évaluation professionnelle des enseignants,
4. Modalités de mise en œuvre,
5. Classe exceptionnelle.

# PPCR

## 1. Accompagnement des enseignants

### Collectif

- ✓ Stratégie d'enseignement au sein de l'école, du secteur de collège, du bassin,
- ✓ Demande de l'équipe ou proposition de l'IEN ou du chef d'établissement,
- ✓ Aider à l'analyse des pratiques,
- ✓ Faire évoluer les pratiques ou en initier de nouvelles,
- ✓ Faire le bilan des besoins de formation.

### Individuel

- ✓ Répond au besoin des personnels ou sa nécessité a été repéré lors d'une visite, d'un entretien ou d'une inspection,
- ✓ La visite en classe et l'entretien qui l'accompagne constitue le vecteur central de l'accompagnement professionnel,
- ✓ Objectifs de l'accompagnement:
  - Consolider et développer les compétences professionnelles,
  - Remédier aux difficultés rencontrées par certains personnels,
  - Favoriser la mobilité professionnelle.

### Acteurs

- ✓ IEN et service académique de gestion des ressources humaines,
- ✓ L'IEN coordonne l'action des conseillers pédagogiques, des PEMF et des tuteurs.



## 2. Les rendez-vous de carrière

Quatre pour les personnels déroulant une carrière complète,

### Objectifs

- Reconnaître la valeur professionnelle et déterminer...
  - L'avancement accéléré du 6<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup> échelon,
  - L'avancement accéléré du 8<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> échelon,
  - Le moment de l'accès à la hors classe (2<sup>ème</sup> année du 9<sup>ème</sup> échelon).
  - L'accès à la classe exceptionnelle.
- Les promotions tiendront compte de l'équilibre femmes/hommes parmi les promouvables,

### Acteurs

- Les services RH compétents initient la campagne pour l'année scolaire,
- L'IEN conduit le rendez-vous,
- Le Recteur/l'IA-DASEN arrête l'appréciation finale.

### Les étapes

1. Phase de préparation (avertissement – réception des documents préparatoires),
2. Une inspection en classe (d'octobre à mai - averti un mois à l'avance),
3. Un entretien,
4. Un compte rendu d'évaluation sur un modèle national (rédigé par l'IEN et communiqué à l'enseignant),
5. Une appréciation finale et des voies de recours. (DASEN – Communiqué).

# PPCR

## 2. Les rendez-vous de carrière (suite)

### Articulation entre les rendez-vous de carrière et l'avancement

#### ➤ 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> échelons:

- Le DASEN propose le cas échéant un avancement d'échelon en tenant compte de l'appréciation,
- 30% des effectifs concernés sont proposés à l'avancement,
- La CAP donne un avis sur ces propositions.

#### ➤ Hors classe:

- Au moins deux grades obligatoires sur la carrière,
- Proposition de promotion en fonction de...
  - ✓ L'appréciation finale du 3<sup>ème</sup> rendez-vous de carrière,
  - ✓ Le nombre d'années de présence de l'enseignant dans la plage d'appel statutaire à la hors classe (2 ans dans le 9<sup>ème</sup> échelon),
- Une opposition à promotion à la hors classe peut être formulée (rapport de motivation),
- La CAP donne un avis sur ces propositions.

# PPCR

## 3. Le compte-rendu d'évaluation professionnelle des enseignants

- Un recto/verso,
- [11 items d'évaluation](#) en appui du référentiel de compétences 2013,
- Quatre niveaux d'appréciation pour chacun d'eux (A consolider, Satisfaisant, Très Satisfaisant, Excellent),
- Une appréciation générale portée par l'IEN (10 lignes maximum – *police non précisée*),
- Les observations de l'enseignant (10 lignes maximum – *Même commentaire*),
- L'appréciation finale du DASEN (A consolider, Satisfaisant, Très Satisfaisant, Excellent),
- L'ensemble est communiqué à l'enseignant,
- La proposition de l'autorité académique sur l'avancement n'est pas communiqué à ce moment-là.

## 4. Modalités de mise en œuvre

- A partir de l'année scolaire 2017/2018,
- Les campagnes d'avancement accéléré d'échelon 2017/2018 s'appuieront sur l'actuel dispositif de notation (d'où les mises à jour cette année – ancienneté dans le 6<sup>ème</sup> < 1 an; ancienneté dans le 8<sup>ème</sup> comprise entre 6 et 18 mois – **Sauf inspection récente**),
- Hors classe, l'examen des dossiers des promouvables sera, pendant quelques années encore fondé sur les dernières notes détenues par les agents.

# PPCR

## 3. La classe exceptionnelle

- C'est un 3<sup>ème</sup> grade,
- Deux viviers:
  - Professeurs ayant atteint au moins le 3<sup>ème</sup> échelon de la hors classe et justifiant 8 années accomplies dans des conditions d'exercice difficiles ou d'exercice de [fonction particulières](#) (arrêté ministériel),
  - Dans la limite de 20% du contingent annuel des promotions, les PE ayant atteint le dernier échelon de la Hors Classe et ayant fait preuve d'une valeur professionnelle exceptionnelle.
- Cible : 10% des effectifs à la classe exceptionnelle en 2023.
- Pour une période transitoire de 4 ans, les personnes remplissant les conditions d'accès doivent faire acte de candidature (CV) – *Arrêté du 10 mai 2017*,
- La liste des promouvables est arrêtée par le DASEN,
- Décision en fonction de l'appréciation qualitative du DASEN (Excellent, Très favorable, Favorable, Défavorable) portée en appui des avis rendus par l'IEN et de l'ancienneté de l'agent dans la plage d'appel de la classe exceptionnelle.

# Le portail PIA

- Présentation de Sylvie MELIN

MERCI DE VOTRE  
ATTENTION